

17/03/1959

Bureau d'Aide Sociale

Présents : M^e Sommerhalter, Borderon, Magière, Faure.
 M^e Bouyer ayant une note d'honoraires médicaux
 de 2.800 francs à payer, demande le bénéfice de l'Aide
 Sociale, car elle ne peut verser cette somme.

Le Bureau donne un avis favorable.

Syndicat eau potable.

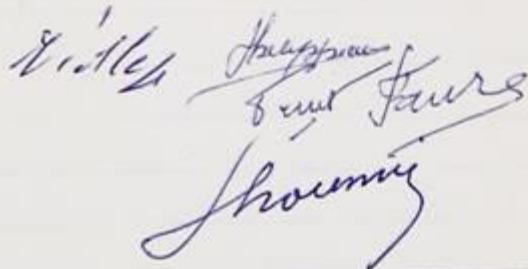
Le Conseil décide de donner une adhésion de principe
 à la formation d'un Syndicat de Communes en vue des
 études d'un réseau d'alimentation en eau potable, et de
 se joindre aux communes de Blanquefort, Edon, Gardes-le-
 Pontaroux et Pougnac pour constituer avec l'autorisation
 préfectorale, un Syndicat chargé de procéder aux études
 nécessaires à la réalisation de l'entreprise.

de fixer à 40 francs par habitant la participation de la
 commune au frais de fonctionnement du Syndicat.

de désigner pour représenter la commune aux séances du
 Comité Syndicat, les deux délégués ci-dessous, choisis parmi
 les électeurs inscrits dans la commune.

M^e Borderon Robert, et M^e Sommerhalter Charles
 Ces deux délégués ont accepté la mission considérée.

Fait et délibéré en mairie les jours mois et an suivants.
 Ont signé au registre tous les membres présents.



 Signature 1: *Robert Borderon*
 Signature 2: *Charles Sommerhalter*
 Signature 3: *Jeanne Faure*
 Signature 4: *Jeanne Sommerhalter*

**Installation du Conseil Municipal
 et élection du Maire et d'un adjoint.**

L'an mil neuf cent cinquante neuf, le dix-sept mars
 à quatre heures trente, les membres du Conseil Municipal de
 la commune de Cornis-en-Plaine, proclamés par le bureau
 électoral à la suite des opérations des 8 et 15 mars 1959
 se sont réunis dans la salle de la mairie, conformément
 aux articles 24 et 59 du Code d'Administration communale
 Seuls présents M^e les Conseillers Municipaux :

Viollet Louis
 Ferret Fernand
 Faure Edouard
 Philippot Emile
 Choumier Frédéric
 Maguire Robert
 Allary Ernest
 Bauchot Lionel
 Borderon Robert
 de Surcain, Gabriel
 Demouaille Louis
 Collinet M. Neant

La séance a été ouverte sous la présidence de M^r Allary Jean Louis, Maire, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès verbaux des élections et a déclaré installé M^r Viollet Louis, Ferret Fernand, Faure Edouard, Philippot Emile, Choumier Frédéric, Maguire Robert, Allary Ernest, Bauchot Lionel, Borderon Robert, de Surcain, Gabriel, Demouaille Louis dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

M^r Bauchot le plus âgé des membres du conseil a pris ensuite la présidence.

Le conseil a choisi pour secrétaire M^r Borderon Robert

Élection du Maire

Le Président, après avoir donné lecture des articles 58, 59 et 62 du Code d'Administration communale, a invité le conseil à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à l'élection d'un Maire.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur du papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.	11
--	----

A déduire: Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants ne sont pas connus:

Reste pour le nombre de suffrages exprimés.	11
---	----

ont obtenu:

CM ² Ollary Ernest	=	6 voix
Ferret Fernand	=	4 voix
Bauchot Lionel	=	1 voix

Monsieur Allary étant ayant obtenu la majorité absolue
a été proclamé Maire.

Élection de l'adjoint

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes et sous la Présidence de M^e Allary Ernest, du Maire, à l'élection de l'Adjoint.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants.

Nombre de bulletins trouvés dans le vase = 11
A de faire. Bulletins blancs ou ne contenant
pas une désignation suffisante. —

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 11
Majorité absolue : 6

But obtain =

17th Ferret Fund. half mile

Bideron Robert : *dame* -

M^e Faret Fernand ayant obtenu la majorité ^{absolue} des voix a été proclamé adjoint.

Le Conseil, en remerciement des services rendus décide de mettre en état Jean Louis, Marie honoraire.

Fait et délibéré en mairie, les jours mois et aux succé-
sifs signé tous les membres présents.

Digitized by srujanika@gmail.com